



**CONSEIL NATIONAL
DE L'ORDRE DES PHARMACIENS
DE TUNISIE**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**RAPPORT MORAL
RAPPORT FINANCIER**

**Mai 2011 - Mai 2012
Mandat 2011 - 2014**

Hôtel SHERATON - TUNIS BELVEDERE

23 Juin 2012

RAPPORT D'ACTIVITE DU CNOPT

22 MAI 2011 - 31 MAI 2012

MANDAT CNOPT 2011 - 2014

www.cnnoptn.org

Préambule

L'ordre des pharmaciens regroupe obligatoirement tous les pharmaciens habilités à exercer leur art en Tunisie. L'ordre a pour objet :

- 1/ de veiller au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la profession et du respect par ses membres , des devoirs professionnels et du code de déontologie*
- 2/ d'assurer la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession pharmaceutique*
- 3/ de représenter et de défendre les intérêts moraux des pharmaciens*
- 4/ de faire respecter les prix, déceler et signaler les contrevenants*
- 5/ d'organiser toutes œuvres d'entraide et de retraite pour ses membres*
- 6/ de promouvoir et d'encourager la recherche scientifique et l'industrie pharmaceutique*

Une pensée pour nos Confrères disparus

خلال هذه السنة فقدت الأسرة الصيدلانية العديد من أبنائها المغفور لهم

- ◆ **SHOUSSI Khaléd**
Pharmacien : Avenue des Martyrs – LE KRAM
- ◆ **CHEKIR Ali**
Pharmacien : 139, Avenue Habib Bourguiba -M'SAKEN
- ◆ **KHALDI Kheirddine**
Pharmacien : Rue 7 Novembre – GAFSA
- ◆ **HANBLI Rachid**
Pharmacien : G.P.N°5 –Cité Zaâfran – TESTOUR
- ◆ **TRABELSI Moez**
Pharmacien : Avenue Ahmed Aloulou – SFAX
- ◆ **BOUDHINA BELKHALOUL Najet**
Pharmacienne : Place Mongi Bali Tunis
- ◆ **DOUK Ezzeddine**
Pharmacien : Avenue Habib Thameur – SOUSSE
- ◆ **SALBY Radhouane**
Pharmacien : Boulevard de l'Environnement –MENZEL
KAMEL

تغمدهم الله برحمته الواسعة و إنا لله و إنا إليه راجعون

***Composition du Conseil National
de l'Ordre de Pharmacien de Tunisie***

Président : ABDALLAH JALEL

Vice-président : NEJIB EL OUED

Secrétaire Général : ABDERRAZEK HEDHILI

Secrétaire Général : DALEND A BENNOUR

Trésorier : CHADLY FENDRI

Trésorier Adjoints : KAIES BEN YOUSSEF

Assesseurs : MAHA BOUSNINA

: ABDELAZIZ FERIENI

: MOHAMED GARA

: HAMADI MZID

: Khalil BEN ABDALLAH

SOMMAIRE

Mot du président de l'ordre	7
I DEMOGRAPHIE DE LA POPULATION PHARMACEUTIQUE	8
II ACTIVITES DU CNOPT	
1- ACTIVITES NATIONALES DU CNOPT	8
1-1- Réunions du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens	8
1-2- Réunions du bureau du CNOPT avec les présidents et tous les membres des CROPT	11
1-3- Réunions du président du CNOPT avec monsieur le Ministre de la Santé	11
1-4- Réunions avec la DPM	11
1-5- Réunion avec monsieur le directeur général de la Pharmacie Centrale	11
1-6- Réunions du bureau du CNOPT avec les structures pharmaceutiques	
1-7- Réunion avec l'ordre des Vétérinaires	13
1-8- Participation aux commissions	13
2- ACTIVITES INTERNATIONALES	16
III ACTIVITES DES CONSEILS REGIONAUX	17
1- ASSEMBLEES GENERALES ELECTIVES DES CONSEILS REGIONAUX	17
2- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	18
3- JOURNEES SCIENTIFIQUES	19
3-1 Conseils Régionaux	
3-2 Structures pharmaceutiques	19
IV FORUM DE L'EMPLOI	19
IV PARTICIPATION DANS LA SOCIETE CIVILE	19
V-1 Observatoire Chahed	20
V-2 Droit à la Santé	20
V-3 Solidarité	20
VI COMMUNICATION	21
VII CONCLUSION	22
RAPPORT FINANCIER	
ANNEXES	

Mot du président de l'ordre

Chères consœurs, chers confrères,

J'ai l'immense plaisir de vous souhaiter la bienvenue et vous remercie pour votre présence aux travaux de cette première assemblée ordinaire du conseil national de l'ordre des pharmaciens.

Chères consœurs, chers confrères,

La mission essentielle de l'ordre étant la défense morale des pharmaciens quelque soit leur secteur d'activité c'est ce que nous avons essayé de réaliser durant l'année écoulée sans aucun esprit corporatiste en essayant d'être fidèles à notre engagement envers vous (la 1^{ère} lettre adressée en date du 1^{er} juillet 2011) à savoir veiller au respect de l'éthique et du code de déontologie mais le marasme croissant exprimé par certains confrères entraînés par le vent du changement qui souffle sur notre pays, ne nous a pas laissé insensibles.

Aujourd'hui nous sommes donc tous appelés à être prêts pour redresser certaines orientations et pour prendre des décisions courageuses. Nous devons plus que jamais anticiper et prévoir les évolutions tout en sauvegardant les valeurs qui nous unissent et qui sont essentiellement : Respect, Ethique et Dévouement envers le malade.

Il est temps de dépasser les déclarations des bonnes intentions pour une concrétisation de cette vision.

Aujourd'hui nous attendons de vous tous une participation active pour l'édification du changement.

I - DEMOGRAPHIE DE LA POPULATION PHARMACEUTIQUE (jusqu'au 30/05/2012)

Annexes

II- ACTIVITES DU CNOPT

1-ACTIVITES NATIONALES DU CNOPT :

1-1 REUNIONS DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS :

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens a tenu de nombreuses réunions Officielles:

- 18 Réunions du bureau du CNOPT
- dont 9 Réunions du bureau du CNOPT en présence des Présidents des CROPT

Lors de ces réunions, le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens a émis un avis favorable sur les dossiers suivants :

- Catégorie « A » : 31 créations
- Catégorie « B » : 8 créations
- Acquisition d'Officine catégorie (A+B) : 18 acquisitions
- Transfert d'Officine catégorie A : 20 transferts
- Transfert d'Officine catégorie B : 5 transferts
- Réaménagement catégorie (A+B) : 4 Réaménagements
- Gérances : 5 Gérances
- Assistanat A : 19 assistants

Tableau (1) Créations, transferts, acquisitions, gérances, assistanats et réaménagements des pharmacies

	Créations	Transferts	Acquisitions	Gérances	Assistants	réaménagements
Catégorie A	31	20	18 (A+B)	5	16	3
Catégorie B	8	5			3	1

Parmi les 31 créations d'officines de catégories (A), 7 ont eu lieu dans les imadates

Tableau (2) DOSSIERS DE CREATION DES LABORATOIRES D'ANALYSE MEDICALE (1er juin 2011 au 30 mai 2012)

PHARMACIENS	MEDECINS	TOTAL
11	28	39

Dont 2 laboratoires d'anapath
28% pharmaciens
72% médecins

Tableau (3) DOSSIERS DE CREATION DES LABORATOIRES D'ANALYSE MEDICALE PAR GOUVERNORAT

TUNIS	16
SFAX	5
SOUSSE	3dt 1 anapath
NABEUL	4
ARIANA	2
BEN AROUS	1
MONASTIR	1
BIZERTE	2
KASSERINE	1
KEF	1
KAIROUAN	1(anapath)
SIDI BOUZID	1
MANOUBA	1
TOTAL	39

Commentaires

En 1 an 39 demandes de création de LAM
 35 sur 39(89,7%) demandes dans les villes côtières

**Tableau(4) :
 Inscription au tableau de l'ordre de pharmaciens**

Origine du diplôme	Nombre
Faculté de pharmacie de Monastir	116
Roumanie	10
France	9
Ukraine	4
Algérie	4
Russie	3
Italie	2

Tableau (5) Conseil de discipline

<u>Dates</u>	<u>Traduit Par</u>	<u>Motifs</u>	<u>Sanctions</u>	<u>Recours en appel</u>	<u>Jugement Appel</u>
<u>03/08/2011</u>	<u>Président du CNOPT</u>	<u>Horaires</u>	<u>Fermeture 3j</u>	<u>oui</u>	<u>En cours</u>
	<u>Président du CNOPT</u>	<u>Horaires</u>	<u>Avertissement</u>		=
	<u>Président du CNOPT</u>	<u>Horaires</u>	<u>Fermeture 3j</u>	<u>oui</u>	<u>En cours</u>
<u>29/09/2011</u>	<u>Mr. Ministre de la Santé</u>	<u>Vente massive Med Compensés</u>	<u>Fermeture 7j</u>	<u>oui</u>	=
	<u>Président du CNOPT</u>	<u>Horaires</u>	<u>Fermeture 3j</u>	<u>oui</u>	<u>Fermeture 3j + 200D</u>
<u>14/12/2011</u>	<u>Mr. Ministre de la Santé</u>	<u>Psychotropes</u>	<u>Acquittement</u>	=	=
	<u>Mr. Ministre de la Santé</u>	<u>Psychotropes</u>	<u>Acquittement</u>	=	=
	<u>Mr. Ministre de la Santé</u>	<u>Psychotropes</u>	<u>Acquittement</u>	=	=
	<u>Mr. Ministre de la Santé</u>	<u>Psychotropes</u>	<u>Acquittement</u>	=	=
<u>26/12/2011</u>	<u>Président du CNOPT</u>	<u>Psychotropes</u>	<u>Fermeture 1 année</u>	<u>oui</u>	<u>Fermeture 1 année +300D</u>
<u>06/04/2012</u>	<u>Mr. Ministre de la Santé</u>	<u>Absence prolongée non autorisée</u>	<u>Fermeture 1 année</u>	=	=
	<u>Président du CNOPT</u>	<u>Horaires</u>	<u>Avertissement</u>	=	=
	<u>Président du CNOPT</u>	<u>Horaires</u>	<u>Blâme</u>	=	=
	<u>Président du CNOPT</u>	<u>Horaires</u>	<u>Un mois</u>	=	=
<u>16/05/2012</u>	<u>Mr. Ministre de la Santé</u>	<u>Absence non autorisée horaires</u>	<u>Reporté</u>	=	=
	<u>Président du CNOPT</u>	<u>Horaires Tb garde</u>	<u>Fermeture 7j</u>	=	=

1-2 Réunions du bureau du CNOPT avec les présidents (9) et tous les membres des CROPT(1)

Les grands problèmes de la profession ont été débattus :

- la Loi 73 (3 Réunions)
- le règlement intérieur (2 réunions)
- lecture des différents arrêtés et décrets inhérents à l'exercice pharmaceutique avec possibilité de modification de certains textes

1-3 Réunions du CNOPT avec messieurs les Ministres de la Santé

Lors de ces réunions , il a été convenu qu'aucune décision concernant la profession ne sera prise sans consultation du CNOPT qui est l'unique représentant de la profession

1-4 Réunions avec la DPM (2)

Faisant suite aux réclamations de certains confrères, concernant le dépassement constaté chez les vendeurs de parapharmacie et les Espaces Santé, le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens a saisi Monsieur le Ministre de la Santé Publique de cette affaire.

Mr. le Directeur Général de la Direction de la Pharmacie et du Médicament a provoqué une réunion de travail au siège de la DPM, en présence de représentants du CNOPT, des Syndicats, du Ministère du Commerce et du Conseiller Juridique du Ministère de la Santé Publique.

Il a été décidé de préparer un cahier de charges organisant ce secteur

- Une deuxième réunions concernant le retrait de l'exploitation d'une officine ou il a été décidé de ne pas dépasser les 2 mois après avoir informer le pharmacien concerné
- D'autres réunions ont eu lieu à propos des psychotropes et leur dispensation, suites aux différentes tentatives d'agression à l'encontre des confrères officinaux et hospitaliers, le CNOPT a demandé la mise en place de nouvelles procédures de dispensation concernant les médicaments psychotropes telles que le remplacement du PARKIZOL par d'autres substances qui n'entraînent pas de dépendances, établir des ordonnances colorées, etc ...

1-5 Réunion avec monsieur le directeur général de la Pharmacie Centrale

Des Représentants du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens et les Secrétaires Généraux des Syndicats des Officinaux ont été reçus par le Président Directeur Général de la Pharmacie Centrale de Tunisie, le 21 Octobre 2011, pour une mise au point concernant la distribution des médicaments aux sociétés et spécialement le vaccin antigrippal. Le Président Directeur Général de la Pharmacie Centrale de Tunisie s'est engagé à se conformer à la loi en respectant le monopole.

1-6 Réunions du bureau du CNOPT avec les structures pharmaceutiques

- **Réunion avec le Syndicat des Biologistes de libre Pratique (09/08/2011)**

La réunion a porté sur :

- Les Problèmes déontologiques et la sécurité informatique
 - * Réforme du code de déontologie
 - * Problème des enseignes lumineuses
 - * Site web des laboratoires d'analyses médicales et serveur de résultats
- Médecine de la reproduction
- Représentativité des biologistes au sein du CNOPT (section ou collège)
- L'Inspection pharmaceutique
- Décrets des hôpitaux privés

- **Réunion avec la chambre Syndicale des grossistes répartiteurs (04/10/2011)**

Les discussions ont été axées sur :

Le monopole du pharmacien

- * les médicaments vétérinaires
- * la vente par la PCT aux pharmacies de Sociétés
- * les médicaments spécifiques délivrés par la CNSS
- * mise à jour du cahier de charge pour l'obtention d'un arrêté d'ouverture d'un dépôt de distribution en gros
- * Réactualisation de la liste des médicaments délivrés aux cliniques
- * Renforcement de l'inspection pharmaceutique
- * Les infractions commises par certains confrères grossistes
- * La vente massive des médicaments surtout ceux compensés par l'état
- * La vente directe aux éleveurs et aux vétérinaires
- * Le non respect de la chambre de froid

A la suite de cette réunion un courrier à été adressé aux confrères grossistes répartiteurs leur rappelant leurs devoirs et les appelant à la vigilance

- **Réunion avec les Syndicats le SPOT et le SPONT**

Une réunion avec les membres des Bureaux Exécutifs du SPOT et du SPONT s'est tenue le 20 Octobre 2011 au siège du Conseil National le sujet débattu étant :

- Le Monopole
- Nécessité d'une évaluation chiffrée pour les médicaments génériques en vue d'établir la Marge préférentielle pour ces médicaments
- La relation avec la CNAM (retard de paiement, liste des médicaments prise en charge)

- **Réunion avec les représentants des pharmaciens hospitaliers(1) et hospitalo-universitaires(2)**

Les trois réunions ont porté sur l'amélioration des conditions d'exercice des pharmaciens hospitaliers ,l'évolution dans la carrière (statut) la nomination des chefs services et la parution de l'arrêté du 18/10/23012 relatif au déclassement des pharmacies hospitalo-universitaires
Dès la parution de l'arrêté de déclassement le CNOPT a avisé par courrier monsieur le ministre de la Santé de son désaccord quant au déclassement des services de la pharmacie toute en proposant la nomination des consœurs pharmaciennes hospitalières en tant que chef service par des mesures transitoires

- **Réunion avec les représentants des pharmaciens Assistants**

Dès son élection, le conseil de l'ordre s'est engagé à faire évoluer le métier du pharmacien Assistant.

Le conseil est convaincu que l'activité de pharmacien assistant est une nécessité pour garantir un acte pharmaceutique de qualité .

Le conseil a chargé un des ses membres à s'occuper spécialement de ce dossier dans le but de préparer le statut du pharmacien Assistant
Le Salaire du pharmacien assistant été révisé à la hausse de 700 à 800 net minimum pour la première année de travail

Ces réunions ont été élargies aux confrères pharmaciens salariés du secteur privé qui ont aboutit à la création d'un syndicat de pharmaciens salariés domicilié au siège du CNOPT

- **Réunion avec le bureau de l'ATJP (Association Tunisienne des Jeunes Pharmaciens)**

Deux réunions ont eu lieu avec le bureau de l'ATJP .Lors de ces réunions les membres de l'ATJP ont présenté les rapports des différentes commissions de l'association pour la révision globale du secteur pharmaceutique.

1-7 Réunion avec l'ordre des Vétérinaires

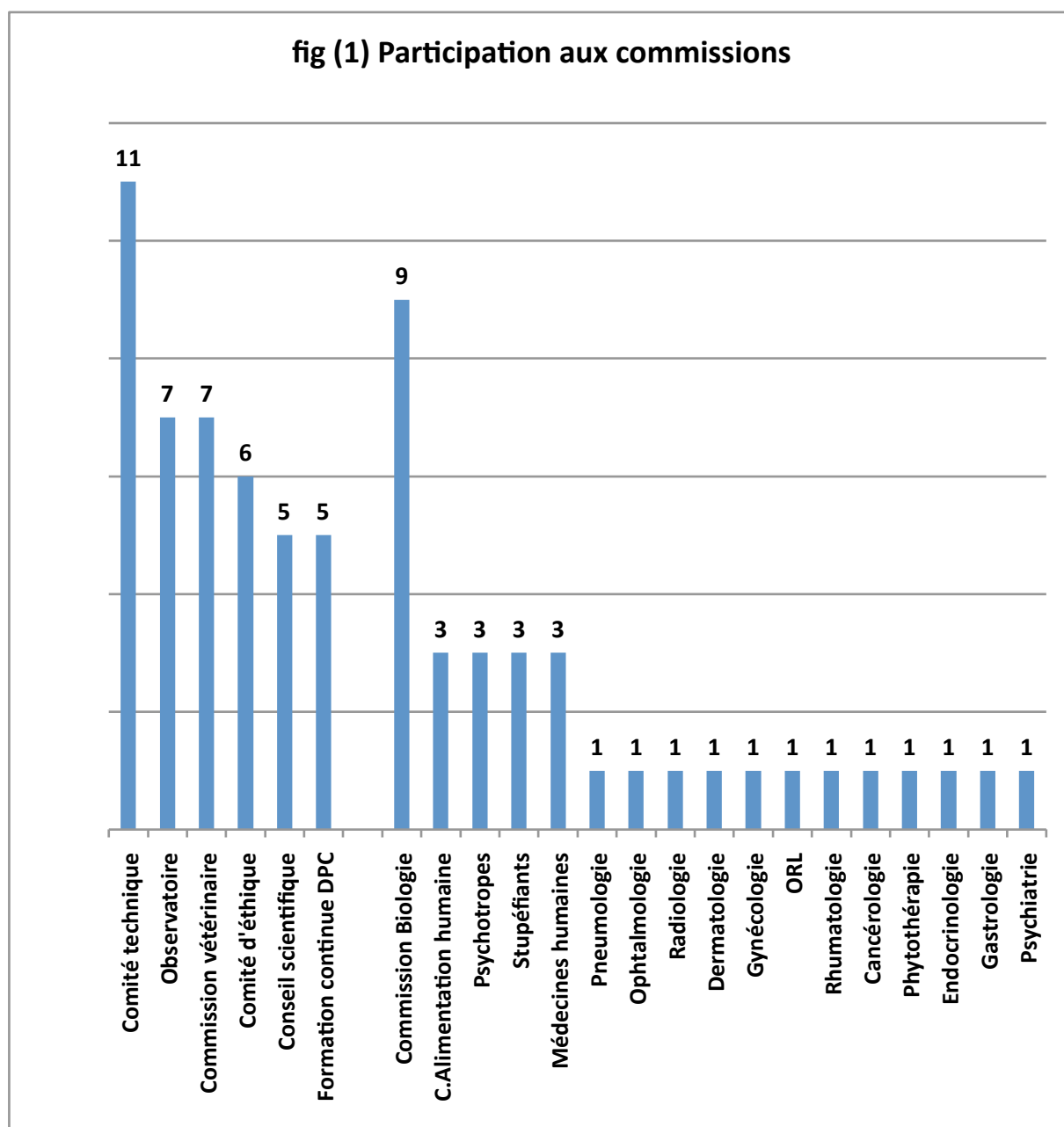
Trois réunions avec les Membres du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires ont eu lieu en présence des Représentants des Structures Syndicales pharmaceutiques et vétérinaires pour traiter de certains problèmes inhérents au circuit de distribution des médicaments vétérinaires à savoir :

- La vente des médicaments vétérinaires à travers les circuits parallèles.
- La dispensation des médicaments vétérinaires par les Médecins Vétérinaires

Une lettre signée conjointement par les Représentants des Structures concernées a été envoyée à Messieurs les Ministres de la Santé, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Intérieur pour attirer leur attention sur la vente de certains médicaments sur le marché parallèle, ce qui constitue un grand danger pour la santé des citoyens.

D'autres réunions sont prévues pour discuter des modalités de dispensation des médicaments par les vétérinaires

1-8 Participation aux commissions



Comité technique des spécialités pharmaceutiques

Le CNOPT a participé à 11 réunions de ce comité chargé de l'octroi des AMM pour les spécialités humaines importées ou fabriquées localement.

L'Observatoire des médicaments

C'est une commission de veille pour constater la disponibilité des médicaments dans le secteur privé et hospitalier .

Le CNOPT a proposé que l'observatoire doit anticiper toute rupture éventuelle de médicaments.

Une plus grande vigilance doit être instaurée pour éviter toute fuite des médicaments vers l'étranger .

Comité technique des laboratoires

Le représentant du CNOPT a assisté à 9 réunions du comité technique au cours desquelles plusieurs sujets ont été abordés:

- Projet des nouvelles normes des laboratoires
- Révision de la loi 2002-54 du 11 juin 2002
- Réflexion sur la carte sanitaire
- Avis du CTBM concernant la formation des techniciens en biologie et des préparateurs de laboratoires
- Validation de modification de l'article 6 de la loi 2002-54 sous forme de décret relatif aux conditions de réalisations de certaines analyses de contrôle de salubrité des produits destinés à la consommation humaine ou animale de l'hygiène publique et de l'environnement par les laboratoires d'analyses médicales

Commission nationale des produits vétérinaires

C'est une commission qui octroie les AMM des produits vétérinaires. Le CNOPT a participé aux 6 réunions organisées par cette commission

Comité d'éthique médicale

Le CNOPT étant membre du comité d'éthique a participé aux travaux de la XVème conférence annuelle sur l'équité et l'accès à la Santé

Commission des laits et de l'alimentation infantile

Deux réunions ont eu lieu avec l'octroi d'autorisation pour de nouveaux laits et farines infantiles

Commissions DPC (Développement professionnel Continue)

Les représentants du CNOPT au sein du comité de DPC ont assisté à plusieurs réunions de réflexion sur le Développement professionnel Continue organisées par la direction générale de la Santé (ministère de la Santé) dont les principales recommandations sont :

a -Les missions du conseil de DPC

- Arrête les priorités nationales en matière de DPC et les objectifs à atteindre
- Donne son avis sur La répartition du budget alloué à la formation en se basant sur des critères de bonne gestion tel que choix suivant le nombre de bénéficiaires, les priorités..
- Développe la stratégie de DPC

b- l'unité d'appui au travail du conseil

- La question a été débattue en faveur de la direction de la qualité en la renforçant par les moyens nécessaires (humains et matériels).
- La motivation des experts qui vont préparer le travail au conseil a été proposée comme idée pour garantir la pérennité du système.

c-La représentativité de tous les corps au sein du Conseil

Le problème posé concerne les corps qui n'ont pas des ordres professionnels essentiellement les paramédicaux et le corps administratif ou il a été convenu de qu'ils soient représentés par des leurs élus ou à travers les sociétés savantes et les associations

- Equivalent de la formation paritaire donc élection des représentants
- Représentants des paramédicaux à travers les associations et sociétés savantes, les professionnels reconnus par leur compétence

d- le financement de DPC

Les idées proposées :

- Déduction fiscale, vignettes pour médicaments, conseils de l'ordre, les bénéficiaires, l'état, la CNAM...
- Créer un fond pour le DPC
- Commencer à préparer un budget prévisionnel pour l'année 2013
- Juridiquement la réception et la gestion des fonds de financement ne peuvent se concevoir que dans le cadre d'une loi

A court terme, on peut débiter par le budget de l'Etat et les participations des ordres à travers les cotisations des inscrits.

(Sujet reste à creuser)

e- le contrôle

Le contrôle de respect des normes de DPC demande encore des réflexions (qui va le faire, contrôle à priori ou à posteriori)

f- l'accréditation

- Le conseil de l'ordre ne peut pas être juge et partie
- L'accréditation doit être faite par une structure indépendante et non par le conseil

g- les normes de DPC

L'élaboration des cahiers de charges sera une des missions du conseil après son implémentation ou démarrage immédiat de la fixation des normes en parallèle avec la mise en place du conseil

Par ailleurs le CNOPT a élaboré le projet des statuts du Haut Comité du Développement professionnel Continu qui regroupera les différentes structures professionnelles et les sociétés savantes dont le but est de mieux coordonner la formation .

2- ACTIVITES INTERNATIONALES

Le président du Conseil National de l'ordre a participé activement aux différentes réunions organisées par les structures pharmaceutiques étrangères suivantes :

- **CIOFP novembre 2011 (France)**

Le Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens a participé aux travaux de la XVIII Conférence des Ordres Francophones à Paris, le 2 Novembre 2011 et la Journée de l'Ordre Français le 3 Novembre 2011.

Une convention de lutte contre les médicaments falsifiés a été signée par tous les Présidents Ordinaux Francophones.

- **UPA 3–4 Février 2012(Jordanie)**

Le Président du CNOPT a assisté aux travaux du Conseil Supérieur de l'Union des Pharmaciens Arabes à AMMAN-JORDANIE, les 3–4 Février 2012. Il a émis le souhait de voir évoluer cette structure pour répondre au mieux aux attentes des Pharmaciens Arabes et de passer à l'étape de concrétisation des recommandations.

- Fédération des syndicats Marocains juin 2011 (Maroc)
- Expo Maroc Mars 2012 (MARRAKECH - Maroc)
- Inter Ordre Maghrébin des pharmaciens - Ma i 2012 (RABAT Maroc) : le vice président de l'ordre a présenté un rapport sur l'industrie des médicaments génériques et leur impact sur l'officine.

III ACTIVITES DES CONSEILS REGIONAUX

1-Assemblées générales électorales

Au cours de la période allant du 25/11/2011 au 30/05/2012 5 assemblées générales électorales des conseils régionaux ont eu lieu à Sfax, Béja, Sousse, Gabés et l'Ariana (reportée) et ont permis l'élection de nouveaux bureaux.

CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE SFAX

Suite à la démission collective des membres du CROPSfax le CNOPT a organisé une Assemblée Générale Extraordinaire Elective le 22/11/2011, le nouveau bureau se compose comme suit :

Président	: Leila Ben Chehida Zghal
Vice-président	: Fériel.Messaadi
Secrétaire Général	: MehdiJardak
Trésorier	: Sofiéne Guedri
Assesseurs	: Serra Baklouti Achich
	: Jamel Chatti
	: Khalil Ayadi

CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE L'ARIANA

Le 9/05/2012 a eu lieu l'Assemblée Générale Elective du CROP de l'Ariana
faute de candidatures , elle a été reportée pour le 6 Juin *

Lés élections tenues le 6/6/2012 ont permis la constitution du bureau suivant :

Président	: Ahlem Hajjar
Vice-Président	: Mongia Ayed Garaali
Secrétaire Général	: Mehrez Bouothmani
Trésorier	: Safouane Bouthelja
Assesseurs	: Radhia Gasri Laabidi
	: Amel Guizani Ben Rachid
	: Mhamed Boumaiza

CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE BEJA_(15mai 2012)

Le nouveau bureau se compose comme suit

Président	: Ghassen GASTLI
Vice-Président	: Nouredine AOUADI
Secrétaire Général	: Naoufel.AMIRA
Trésorier	: Leila BEN DHIEF
Assesseurs	: Med Hédi Mr.KASBI,
	: Sofienne ALLANI

CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE SOUSSE (19mai 2012)

Le nouveau bureau se compose comme suit

Président	: Abderrahmane Ben slimane
Vice-président	: Mohamed Hassani
Secrétaire Général	: houssem besbes
Trésorier	: Hafedh Frigui
Assesseurs	: Habib Toumi
	: Sami Saidane
	: Mohamed Atallah

CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE GABES (24 mai 2012)

Le nouveau bureau se compose comme suit

Président	: Hassen Tlili
Vice-président	: Mehdi Mlayeh
Secrétaire Général	: Hassiba Chine
Trésorier	: Mongi Satouri
Assesseurs:	: Aida Katar
	: Hichem bouattour
	: Zouheir Nasfi

CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE TUNIS

Assemblée générale ordinaire

Le CROPT a tenu son assemblée ordinaire à son siège le 30/05/2012
Nous avons le regret de constater la faible participation des confrères aux différentes Assemblées Générales organisées

1-Journées scientifiques

Les membres du CNOPT ont assisté massivement aux différentes manifestations scientifiques et professionnelles organisées par les conseils régionaux , les sociétés savantes , les amicales ...

- 1- CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE Gabés(17 – 18 /12/ 2011)**
- 2- CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE TUNIS (07/01/2012)**
- 3- CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE L'ARIANA (28/01/2012)**
- 4- CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE SOUSSE (14 avril 2012)**
- 5- CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE SFAX (28-29/04/2012)**
- 6-CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DE Béja (2012)**
- 7- l'Association Tunisienne de Pharmaciens Hospitaliers (14-15/10/2011)**
- 8-l'Association Tunisienne des Etudiants en Pharmacie (ATEP) (15-16/10/2011)**
- 9- Amicale des pharmaciens diplômés de la faculté de pharmacie de Monastir**
- 10- Société de Science pharmaceutiques (22 Mai 2012)**
- 11- Association ATREP- APEX (17-19 Mai 2012)**
- 12- Société Tunisienne de Biologie Clinique (6-7 et 8 /10 2011 et 24-26 Mai 2012)**
- 13- Association Tunisienne des jeunes Pharmaciens (ATJP)(3/12/2011)**
- 14- DPM /Séminaire sur l'Usage Rationnel du Médicament (4/11/2011)**

IV Forum de l'emploi

Le Conseil National de L'ordre des Pharmaciens de Tunisie a organisé le Samedi 12 Mai 2012 Au Siege de l'UTICA: Le Forum National de L'emploi Des Pharmaciens. De nombreux pharmaciens (jeunes , moins jeunes , responsables des structures et des ministères concernés par l'emploi des jeunes ..) ont pris part a cette manifestation. L'objectif de ce forum est de faire connaître les opportunités et les possibilités d'emploi de jeunes consœurs et confrères et être en contact direct avec les éventuels employeurs

Les principales recommandations retenues sont :

- le pharmacien doit se trouver là où il y'a le médicament. Il ne faut pas se focaliser seulement sur l'officine
- Il est impératif de réviser les textes de loi régissant la profession pharmaceutique surtout ceux concernant l'officine et l'industrie .
- Il faut revoir la formation du pharmacien afin de rendre son profil plus attractif pour l'industrie où on recrute plus d'ingénieur que de pharmaciens et pour la représentation médicale où on recrute plus de Médecins que de pharmaciens.

- Renforcer l'inspection pharmaceutique afin de lutter contre les dérapages tels que la fuite de médicaments.
- Renforcer la présence du pharmacien dans le secteur public
- L'augmentation du nombre de résidents aidera à former plus de pharmaciens hospitalo-universitaires
- Nécessité d'améliorer les conditions de travail matérielles et morales du pharmacien dans tous les secteurs d'activité.

En marge de ce forum ont été organisées deux conférences :

- * Rôle du pharmacien adjoint en officine : Dr Vivien Verat
- * Comment préparer un CV de recrutement Mr Yahia Bouchadekh

V -1 L'Observatoire Chahed pour le contrôle des élections de la constituante

Le CNOPT , fidèle à sa nouvelle politique d'implication dans la Société Civile, a participé avec d'autres structures professionnelles (Avocats, vétérinaires et associations civiles) à la création de l'observatoire Chahed pour le contrôle des élections de l'Assemblée Constituante et appelé les consœurs et confrères à participer à cet acte citoyen.

Quatre vingt pharmacien(ne)s ont répondu favorablement à cet appel et ont participé à la réussite de ces élections

V-2 Réunions avec le Conseil National de l'Ordre des Médecins

Deux réunions ont eu lieu avec le Conseil National de l'Ordre des Médecins portant sur l'inscription du droit à la Santé dans la nouvelle constituante .

Le débat a dégagé les idées suivantes

- Tenir compte des dispositions des conventions internationales ratifiées par la Tunisie
 - La formulation du droit à la santé dans la constitution doit être concise se limitant aux grands principes
 - Le droit à la santé comporte deux volets :
 - . Accès à des soins de santé appropriés en temps opportun
 - . Jouissance de facteurs fondamentaux déterminants de la santé (eau salubre et potable, hygiène, assainissement, écologie, etc...)
 - Le Respect de l'Équité, pas de discrimination
 - L'Engagement de l'Etat à travers une stratégie
 - Possibilité de recours devant une cours constitutionnelle
- Il a été proposé :
- d'impliquer d'autres organisation de la Société civile pour la rédaction d'un projet qui sera soumis à la commission des droits et libertés au sein de l'assemblée constituante

V-3 Solidarité

Caravane vague de froid

Suite à la vague de froid qui a sévi dans notre pays et particulièrement dans la région du nord-ouest, le Cnopt a lancé un appel au don aux confrères qui ont répondu généreusement à cette initiative.

Les Conseils Régionaux ainsi que le SPOT ont également participé à cette action. Les fonds collectés ont servi à l'achat de réchauds à gaz et à pétrole et des couvertures.

Le 16 Février 2012 une première caravane est partie dans les gouvernorats du Kef et de Kasserine.

Elle a visé des écoles primaires et des internats de collèges et lycées.

La deuxième caravane a acheminé les dons vers Makther et Kessra et ce le 24 Mars 2012.

Mr le Président ainsi que des membres du cnopt et du spot ont veillé personnellement à la distribution des dons.

Le CNOPT remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette action par leur générosité et leur engagement.

Caravane de solidarité GAZA

Le Conseil National fidèle à son engagement pour le soutien de nos frères à GAZA, a organisé une campagne de collecte de médicaments destiné à l'hôpital de GAZA. Nous remercions particulièrement l'Amicale des pharmaciens du Gouvernorat de Sfax qui ont largement contribué à cette collecte.

VI COMMUNICATION

Pour renforcer les liens entre les pharmacien(ne)s le CNOPT a diversifié ses outils de communication

1-Circulaires

Quatre circulaires ont été envoyées aux consœurs et confrères pharmaciens (1/7/2011, 23/08/2011, 14/11/2011, /04/2011)

2- Site internet et facebook

Le conseil de l'ordre accorde une grande importance à l'amélioration des moyens de communication avec les confrères Pharmaciens en utilisant la nouvelle technologie pour assurer une meilleure diffusion de l'information.

Des membres du CNOPT sont chargés de la gestion et de la mise à jour du site Internet et de la page Facebook.

La page Facebook est une page d'information utilisée pour assurer une diffusion rapide de l'information.

Les annonces des journées pharmaceutiques, les retraits de lot, les décès, les informations utiles sont régulièrement publiées sur ces pages.

Sur le site du conseil, on trouve les actualités pharmaceutiques, les retraits des lots des médicaments, les annonces de vente, d'achat et de transfert des pharmacies, les naissances....

Les consœurs et confrères peuvent télécharger les imprimés et les documents utiles (contrat du pharmacien assistant ...)

Une rubrique « demande d'emploi » a été ajoutée au site et elle est régulièrement actualisée.

Le conseil est en train de préparer un cahier des charges pour la conception d'un nouveau site sécurisé. et créer un portail de pharmacovigilance .

3- Bulletin de l'ordre

Grace à la persévérance, l'engagement et à l'abnégation des confrères membres du comité de rédaction, un nouveau numéro new look du bulletin de l'ordre a vu le jour. De l'avis des collègues le bulletin de l'ordre - avec quelques modifications - pourrait répondre aux attentes des confrères et constituerait un forum de réflexion et de débat pour le bien de la profession.

4- Courriers

Annexes

CONCLUSION

Chers consœurs, chers confrères,

Nous avons essayé tout le long de cette année d'améliorer l'activité administrative de l'Ordre, de diversifier les moyens de communication, de multiplier les contacts avec les confrères dans les différentes régions afin de discuter des problèmes récurrents de la profession tels que : l'adéquation formation-emploi, la liste d'attente, le zonage, la restructuration de l'Ordre, l'assistantat en officine...

Beaucoup d'autres problèmes restent posés et qui méritent réflexion et propositions concrètes à savoir : la spécialisation du pharmacien, la pharmacie clinique, la réformes des études en pharmacie et bien d'autres. Le CNOPT conscient de la nécessité de faire participer toutes les compétences à la réflexion envisage d'organiser au mois de septembre 2012 « Les Assises de la Pharmacie » qui débattront tous ces sujets et présenteront des propositions de réforme.

Encore une fois, le seul garant de notre réussite est notre esprit d'entreprise et notre union autour de nos structures professionnelles démocratiquement élues.

Merci de votre attention.